

INFOLETTRE DU G2T3M

Février 2022

Sarah Duquette/ © Parcs Canada



Qu'est-ce que le G2T3M?

Le **Groupe de travail sur le transport maritime et la protection des mammifères marins (G2T3M)**, créé en 2011, est composé **d'organisations des secteurs universitaire, gouvernemental, de la conservation et de la protection du milieu marin ainsi que de la navigation commerciale**. Il est coprésidé par Pêches et Océans Canada et Parcs Canada et a pour objectif de proposer des solutions afin de **réduire les risques associés au transport maritime pour les mammifères marins de l'estuaire du Saint-Laurent**.

Ces solutions doivent tenir compte des contraintes opérationnelles de la navigation commerciale et ne pas compromettre la sécurité maritime. Le fonctionnement du G2T3M repose sur la concertation entre les intervenants, le consensus, l'acquisition et le partage de connaissances, l'innovation, la sensibilisation, l'engagement ainsi que l'utilisation des plus récentes données scientifiques disponibles.

Des menaces à l'étude

Malgré les diverses mesures de protection mises en place au cours des 30 dernières années pour protéger le Saint-Laurent et ses mammifères marins, plusieurs menaces persistent.

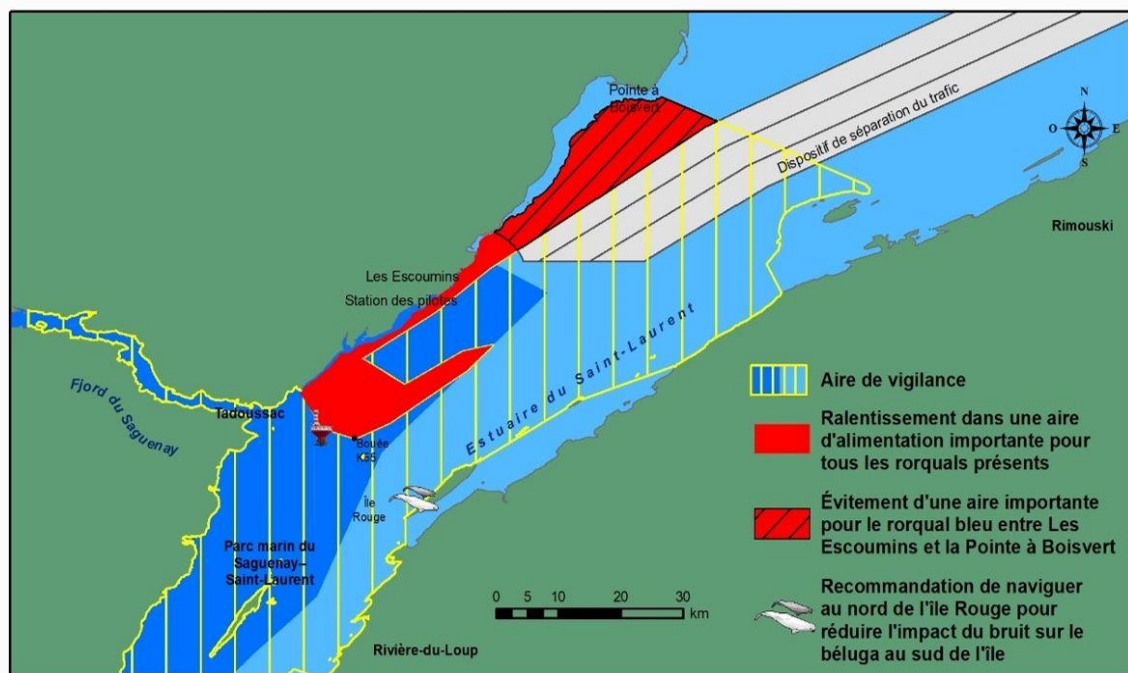
De nombreuses baleines observées ont des cicatrices ou des marques récentes de collision avec tous types de bateaux.

Des études scientifiques démontrent que le risque et la probabilité de collisions mortelles augmentent en fonction de la taille et de la vitesse d'un navire.

L'enjeu du bruit d'origine anthropique est actuellement étudié par de nombreux scientifiques et fait partie des travaux en cours au G2T3M.

Les réalisations depuis 2013

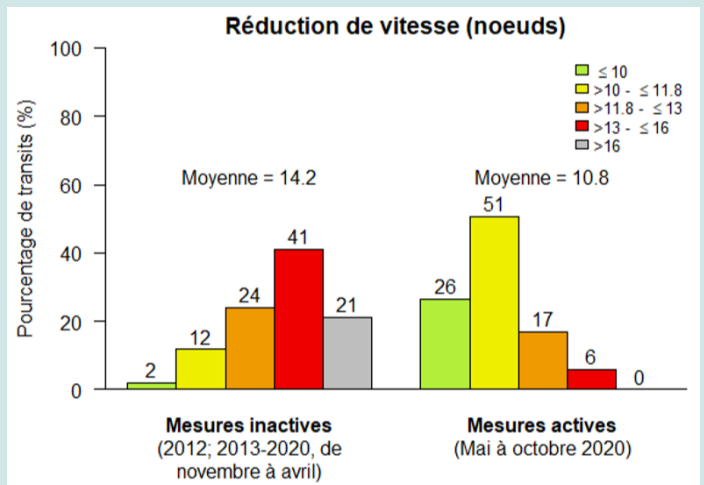
Quatre mesures volontaires pour réduire les risques de collisions avec les rorquals et minimiser l'impact du bruit sur les bélugas. Mesures en vigueur du 1er mai au 31 octobre.



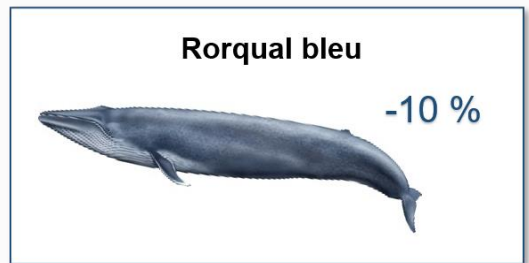
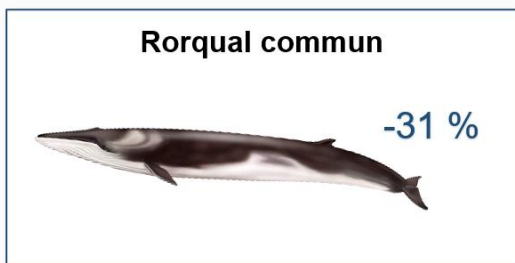
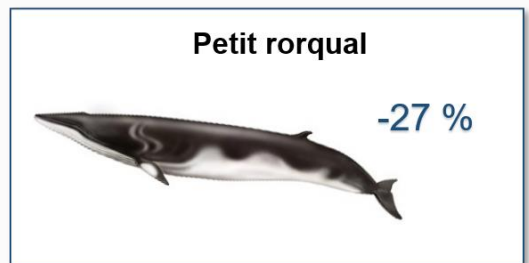
Des gains concrets pour les baleines

Selon un sondage réalisé en 2019, la majorité des pilotes est favorable à la mesure de ralentissement de vitesse à 10 nœuds.

Avec l'adhésion remarquable des armateurs et des pilotes à cette mesure volontaire depuis 2013, la vitesse moyenne des transits est passée de **14,2 nœuds** lorsque la mesure est inactive à **10,8 nœuds** lorsqu'elle est active en 2020, soit au plus fort de l'abondance des rorquals dans l'estuaire du Saint-Laurent.



Depuis l'entrée en vigueur des mesures, il a été estimé que les risques de collisions mortelles dans l'aire visée ont diminué. Voici les gains maximaux évalués entre 2014 et 2016 pour ces espèces :



Référence scientifique: <https://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0202560>

Partenaires



Pour nous joindre

Pêches et Océans Canada :

Samuel Turgeon
Institut Maurice-Lamontagne
Mont-Joli (Québec)

Samuel.turgeon@dfo-mpo.gc.ca

Parcs Canada :

Samuel Turgeon
Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent
Tadoussac (Québec)

Samuel.turgeon@pc.gc.ca